ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

accès à l'eau à La Réunion

Question au Gouvernement n° 1238

Texte de la question

ACCÈS À L'EAU À LA RÉUNION

Mme la présidente. La parole est à M. Perceval Gaillard.

M. Perceval Gaillard. À La Réunion, sept communes sur vingt-quatre sont soumises à des restrictions d'eau – dont celle de Saint-Leu, dans ma circonscription – alors que l'été austral débute à peine. Huit autres sont placées en vigilance concernant les usages de l'eau, dont Saint-Paul, Les Trois-Bassins, Les Avirons, L'Étang-Salé et Saint-Louis.

Le mois dernier, je suis allé à la rencontre des habitants du chemin Payet à La Chaloupe Saint-Leu, qui sont privés d'eau potable depuis quarante ans. Deux cents personnes y survivent avec l'eau croupie des retenues collinaires et quelques bouteilles d'eau qui leur sont acheminées – femmes, enfants et personnes âgées compris.

Comment cela est-il possible en 2023, soixante-dix-sept ans après la départementalisation de La Réunion ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES. – M. Benjamin Lucas et M. Jean-Victor Castor applaudissent également.)*

Sur ce dossier, j'ai interpellé la préfecture qui doit réunir bientôt l'ensemble des acteurs autour d'une même table. Nous espérons avoir le soutien de l'État pour trouver une solution rapide à ce problème qui dure depuis bien trop longtemps.

Partout, dans nos territoires transocéaniques, la question de l'eau se pose de manière aiguë, après des années de sous-investissement structurel. En Guadeloupe, la situation est catastrophique. À Mayotte, elle est même pire qu'avant la départementalisation. Lorsque notre collègue de la NUPES,…

M. Fabien Di Filippo. Ça existe encore, la NUPES ?

M. Perceval Gaillard. …Mme Rousseau, vous a interrogé sur la situation à Mayotte, vous n'avez pas pu vous empêcher de faire le lien entre votre obsession – l'immigration – et la crise de l'eau !

Nos peuples méritent mieux que d'être les otages de jeux politiciens nationaux. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES et sur quelques bancs du groupe GDR-NUPES. – M. Benjamin Lucas applaudit également.)* La question de l'accès à l'eau est une question fondamentale qui se posera avec toujours plus d'acuité dans les prochaines années.

« Il faut choisir entre le champagne pour quelques-uns et l'eau potable pour tous », disait Thomas Sankara.

(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES. – M. Benjamin Lucas applaudit également.) Pendant que certains s'enrichissent sans honte, d'autres n'ont même pas accès à l'eau. Voilà la réalité de notre pays en 2023 !

Êtes-vous prêt à prendre l'engagement devant la représentation nationale de réunir dans les plus brefs délais de grandes assises de l'eau dans les territoires dits d'outre-mer afin qu'elles débouchent sur un plan d'investissement massif dans nos infrastructures ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES et sur quelques bancs du groupe Écolo-NUPES.)*

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer.

M. Gérald Darmanin, *ministre de l'intérieur et des outre-mer.* Vous avez parfaitement raison, dans les outre-mer, singulièrement dans l'océan Indien, on rencontre depuis très longtemps d'importantes difficultés d'accès à l'eau, sous l'effet du réchauffement climatique, du manque de nappes phréatiques et, il faut bien le dire, du phénomène El Niño, qui touche particulièrement cette région du monde. S'agissant de la situation en Guadeloupe, à Mayotte et à La Réunion, n'oublions pas – vous ne l'avez pas indiqué dans votre intervention – que ce domaine relève de la responsabilité des collectivités locales.

M. Bruno Millienne. Absolument !

M. Gérald Darmanin, *ministre.* Si sous-investissement il y a, je veux dire ici qu'il n'est pas le fait de l'État.

Mme Mathilde Panot. La santé est de la responsabilité de l'État !

M. Gérald Darmanin, *ministre .* Si votre question est celle de savoir si l'État reprendra en main un certain nombre de dispositifs locaux, sachez que nous y sommes prêts ; nous l'avons proposé aux élus de Mayotte et, jadis, avec le ministre Lecornu, à ceux de Guadeloupe, où 320 millions d'euros sont désormais investis. Ainsi, le problème de l'eau est en passe d'y être en partie réglé, grâce au travail d'investissement très important de l'État.

Vous avez raison : organisons des assises de l'eau. Le ministre de l'outre-mer se rendra d'ailleurs très prochainement à La Réunion pour rencontrer les acteurs locaux, proposer que le préfet reprenne en main une partie des compétences, si les collectivités le souhaitent, et pour payer l'ingénierie qui manque, comme en témoignent notamment les nombreuses fuites constatées dans les réseaux d'eau. Tous les citoyens de notre pays, quel que soit le territoire où ils vivent, en particulier dans ceux qui ont été départementalisés, doivent avoir accès à l'eau potable, à l'eau courante.

Il est vrai que ce n'est pas encore le cas. Donnons donc aux collectivités locales les moyens de le faire par l'investissement mais aussi en permettant à l'État d'exercer une compétence directe dans ce domaine. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE.)*

Mme la présidente. La parole est à M. Perceval Gaillard.

M. Perceval Gaillard. Après les paroles, nous attendons les actes ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES. – M. Benjamin Lucas applaudit également.)*

Données clés

Auteur : M. Perceval Gaillard
Circonscription : Réunion (7e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1238
Rubrique : Outre-mer

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/questions/QANR5L16QG1238

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer
Ministère attributaire : Intérieur et outre-mer

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 octobre 2023
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 25 octobre 2023